



• Photo : ISPAN • 2009

• Maisons typiques du centre historique de Jérémie

Le centre historique de Jérémie et ses richesses architecturales

BULLETIN DE L'ISPAN, No 26, 16 pages

Dans le premier numéro du BULLETIN DE L'ISPAN nous signalions que, dans la perspective de la construction prochaine de la route reliant Jérémie à la ville des Cayes, il est à prévoir que le centre historique de Jérémie sera particulièrement affecté par les brusques changements sur le mode de vie des Jérémiens, que cette route amènera avec elle. D'autant plus que cette route devrait, en principe, traverser de part en part ce centre historique pour aboutir à Carrefour-Carton, quartier situé en banlieue ouest de la ville. L'ISPAN souhaite que des mesures conservatoires soient prises en toute urgence et des moyens financiers mis à la disposition de la municipalité pour permettre à celle-ci de développer des structures administratives et techniques adéquates de gestion, planifier son développement et sauvegarder le centre historique des Jérémiens.

Aujourd'hui, cette route est en chantier. Déjà, les terrassements terminés, Jérémie n'est plus qu'à trois heures des Cayes, contre les pénibles six heures d'avant. Son achèvement est prévu pour janvier 2012.

Le BI-26 est entièrement consacré au centre historique de Jérémie et à ses richesses architecturales. Il présentera la synthèse de deux études menées presque simultanément en 2009, l'une par l'architecte Christophe Charlery et l'ingénieur Patricia Balandier et l'autre par les architectes Daniel Elie, Philippe Châte-lain et l'ingénieur Elsoit Colas de l'ISPAN.

Question d'attirer l'attention, une fois de plus, sur cette extraordinaire richesse culturelle d'Haïti.



• Photo : ISPAN • 2009

• Une résidence du centre historique de Jérémie

Les débuts difficiles

Après la conquête de l'île d'Haïti, par les Espagnols, en 1493, et la disparition tragique, moins de cinquante ans plus tard, de ses premiers habitants – les Taïnos –, la région qui correspond aujourd'hui à la Grande-Anse resta longtemps très peu occupée.

Vers la fin du XVII^e siècle, seule la présence de quelques ressortissants français est signalée dans la région, encore sous dépendance espagnole. Selon Moreau de Saint-Mery, chroniqueur de l'époque, en 1673, des boucaniers s'y étaient installés et «en 1681 des religieux carmes avaient déjà formé une paroisse de la Grande-Anse et de la Grande Rivière, nom donné à la portion baignée par la rivière, qui étant considérable et coulant dans la Grande-Anse, devait avoir la même épithète.»

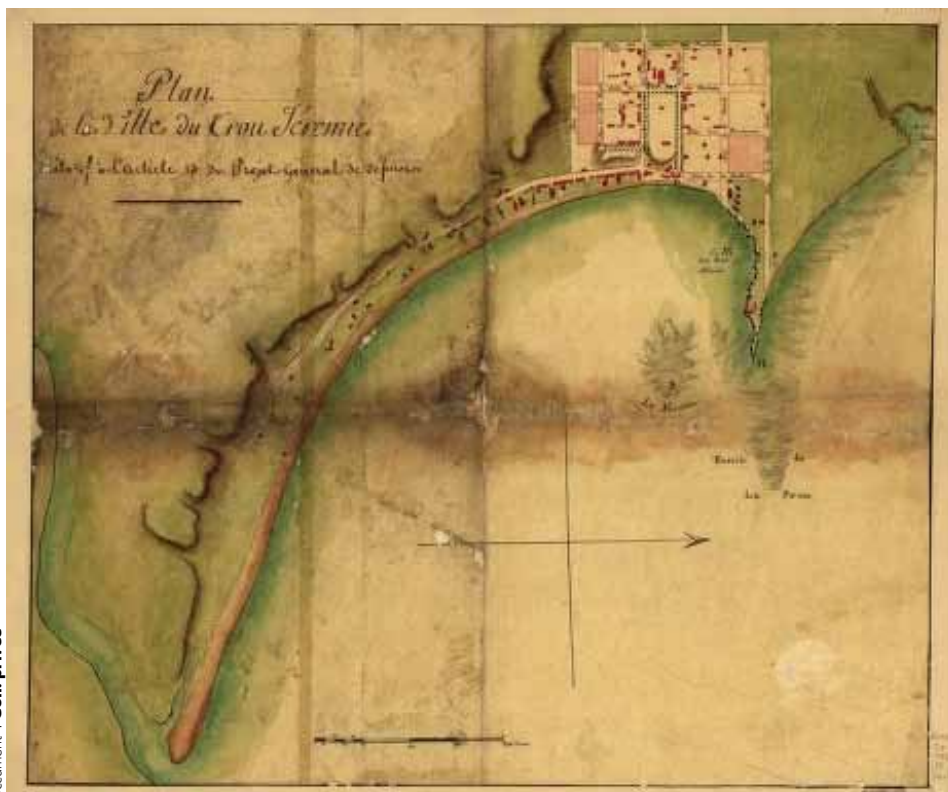
Les Français s'installèrent clandestinement en un premier temps sur le côté est de la Grande-Rivière, à un emplacement qu'ils appelèrent le bourg de

Sommaire

- Le centre historique de Jérémie et ses richesses architecturales.
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti.



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Plan de la ville du Trou-Jérémie, relevé en 1752

la Grande-Anse (au lieu dénommé, actuellement, Vieux-Bourg), entre les rivières Guinaudée et Voldroque. Ils furent délogés peu de temps plus tard, en 1683, par les Espagnols qui reprirent le contrôle de la région. À la suite du Traité de Ryswick (1697), par lequel l'Espagne concéda le tiers occidental de l'île d'Hispanola à la France, les Français s'installèrent à nouveau au bourg de la Grande-Anse et y construisirent une église en 1720.

La ville coloniale

Vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, suite à une succession de catastrophes, la population du bourg de la Grande-Anse décide d'abandonner définitivement ce lieu pour s'installer vers l'Ouest, à Trou-Jérémie, une anse estimée plus aisée à défendre et offrant plus de sécurité au mouillage de navires. Un premier plan de la ville est dressé dès 1750 qui déterminera sa configuration actuelle.

Selon Moreau de Saint-Méry, en 1756, un plan définitif de la ville est officiellement établi par les Arpentiers du Roi de France qui implantent un tracé formant onze îlots réunis autour d'une place centrale.

Il contient 65 emplacements, «sans compter ceux occupés par diverses maisons jetées au hasard.»

Ce plan épouse la topographie escarpée du site qui la sépare en deux parties distinctes : la basse ville construite le long du rivage et constituée essentiellement de la rue de la Marine (l'actuelle rue Sténio-Vincent) et la haute ville, placée en arrière sur une élévation. La ville a la forme d'un carré long qui mesure environ 400 m par 300 m. Vers 1780, elle contient 110 maisons. La plupart, constate M. de Saint-Méry, «sont jolies et à étage, faites de charpente ou de roches-à-ravets maçonnées entre poteaux. Elles sont couvertes d'essentes et de tuiles ; elles ont des galeries hautes et basses qui ont depuis six jusqu'à 10 pieds de large; il est beaucoup de maisons dont l'enceinte n'est pas close. Celles de la Basse-Ville ont du côté du morne le désagrément de n'avoir point de cour; et du côté de la mer l'inconvénient de souffrir des dommages par les raz de marée ; elles sont d'ailleurs toutes très chaudes à cause de l'enfoncement de ce point.» En cette fin de siècle, le commerce se développe rapidement

la faveur de l'augmentation de la production agricole de la région, particulièrement celle de café, de cacao et du bois de campêche. La population passe de 2 643 habitants en 1751 à 19 000 en 1789, dont 1 000 blancs, 1 000 affranchis et 17 000 esclaves.

La prospérité de la région repose largement sur les affranchis qui, mettant en valeur les riches terres environnantes. Ne jouissant pas des mêmes droits civiques que les blancs, ils trouvèrent, à travers l'exploitation du café, un créneau qui, au départ, avait été négligé par les colons français.

Les retombées de la Révolution française provoquent, à Saint-Domingue, de vives tensions entre les différentes factions saint-dominguaises. L'esclavage est de fait aboli en 1791, à la suite du soulèvement général des esclaves, mais ne le sera officiellement qu'en 1793, par la Convention française.

Afin de conserver leurs privilèges, les négociants et les planteurs de Jérémie font appel dès 1793 aux Anglais qui débarquent dans la ville le 19 septembre sous les acclamations des colons. Ils occupèrent toute la région de la Grande-Anse durant quatre années : le 22 août 1798, les Britanniques finirent par livrer Jérémie aux forces coloniales françaises, commandées par Toussaint-Louverture. La bourgeoisie marchande et les planteurs de la région resteront cependant très puissants et fidèles au système esclavagiste, ce qui occasionna le massacre des Rigaudins, perpétré par Jean-Jacques Dessalines à l'encontre des «gens de couleurs». Cependant, ce ne fut que peu avant la proclamation de l'Indépendance d'Haïti, le 1^{er} janvier 1804 aux Gonaïves, que l'armée indigène rentra à Jérémie sous le commandement du général Férou et mit définitivement fin à cette situation intolérable.

La ville au XIX^{ème} siècle

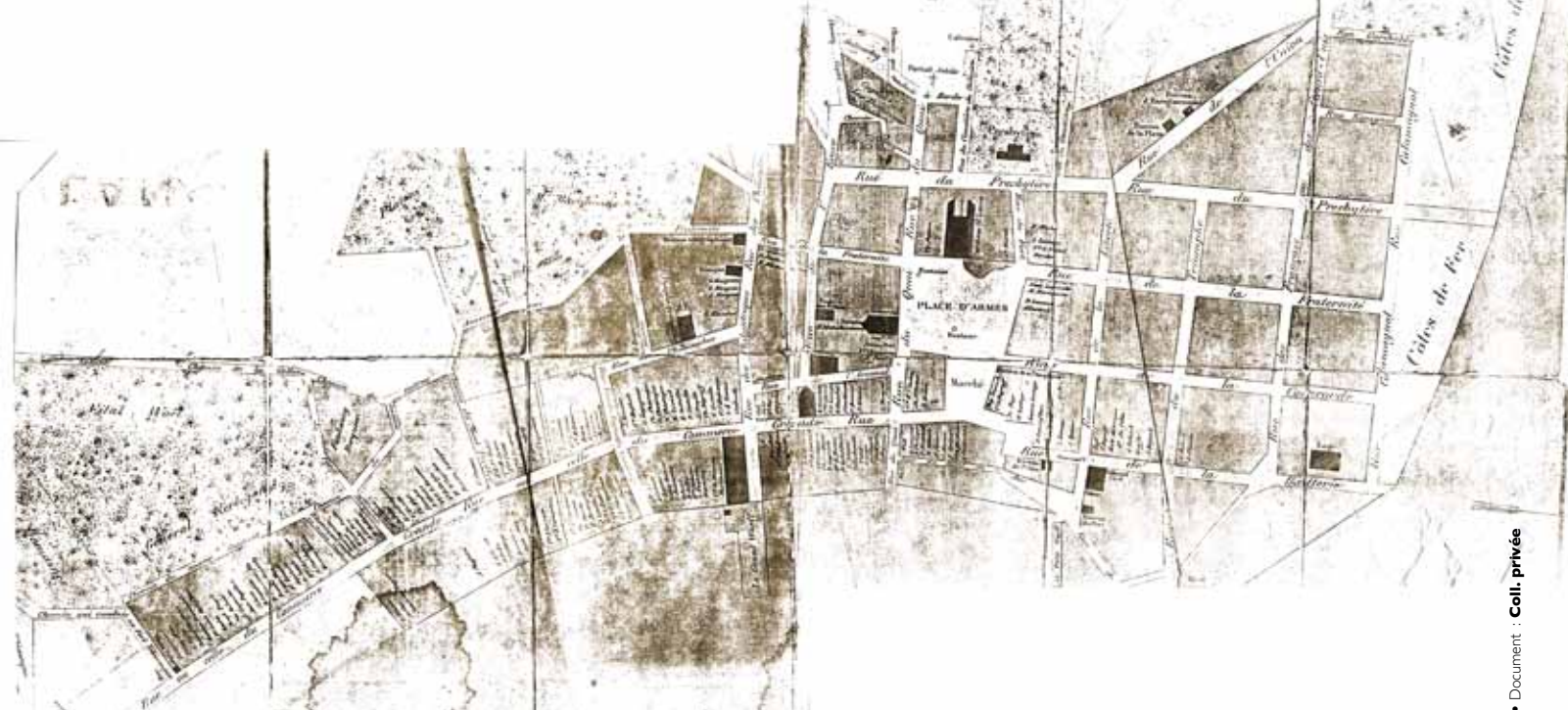
Pendant le XIX^{ème} siècle, l'organisation fonctionnelle ainsi que le tracé de la ville subissent peu de transformations. Les maisons coloniales sont rénovées, transformées et de nouvelles maisons sont construites sur les mêmes emplacements. Surtout, c'est grâce à l'importante production caféière,



• Vue de la ville de Jérémie (ca 1789), tiré de l'Atlas de Moreau de Saint-Méry



• Maison Lestage à la Grand-Rue (rue Sténio-Vincent)



• Document : Coll. privée

• Plan de la ville vers la fin du XIXème siècle

tirant partie du climat favorable sur le piedmont des contreforts du massif de la Hotte, que Jérémie devient, dans la deuxième moitié du XIXème siècle, une ville riche et prospère, à l'image de ses villes sœurs de Jacmel (voir BI-21, 1er février 2011) ou de Santiago de Cuba. Des travaux d'infrastructures sont réalisés et la ville sort de ses limites coloniales, en dépit de troubles politiques, de cyclones et d'incendies qui provoquent périodiquement des destructions plus ou moins importantes.

Jouissant d'une prospérité, certes moins importante, que celle des villes de Jacmel ou du Cap-Haïtien, au cours la seconde moitié du XIXème siècle, Jérémie profita cependant largement des prix favorables des produits d'exportation sur le marché international. Participant aux courants de pensées en vogue à Paris, Londres ou Bruxelles, la bourgeoisie jérémiennaise adopte, elle aussi, les codes esthétiques européens aussi bien dans la musique et la littérature que dans l'architecture. Durant cette période, des éléments d'architecture préfabriqués en métal tels galeries à double niveau, balcons, portes, fenêtres, escaliers, etc., sont importés d'Europe et intégrés à de solides constructions en maçonnerie. Egalement, dans des cas exceptionnels, des ossatures entières en fer et

fonte sont commandées en pièces détachées pour être montées par rivetage sur place, avant de recevoir leur remplissage de maçonnerie.

Cependant, dans leur grande majorité, les bâtiments du centre-ville de Jérémie sont réalisés par des artisans locaux. Il s'agit aussi bien de constructions en maçonnerie de pierre et de briques que, plus couramment, d'édifices à ossature en bois maçonnés entre poteaux ou triangulés avec bardages en planches.

Comme à Jacmel ou au Cap-Haïtien, la maison-type de Jérémie, particulièrement à la ville basse, est conçue et aménagée principalement autour du commerce du café et des autres denrées d'exportation. Ces édifices répondent pour la plupart au même schéma de fonctionnement, avec un rez-de-chaussée réservé au commerce et formé d'une halle de stockage et un étage ou plus rarement deux, servant de résidence.

A la fin du XIXème siècle, Jérémie compte 15 000 habitants dont 5 000 en ville. La croissante démographique semble forte. La ville s'est quelque peu étendue hors de ses limites coloniales et de belles maisons ont été édifiées sur les hauteurs proches, notamment le long de la route de Bordes, alimen-



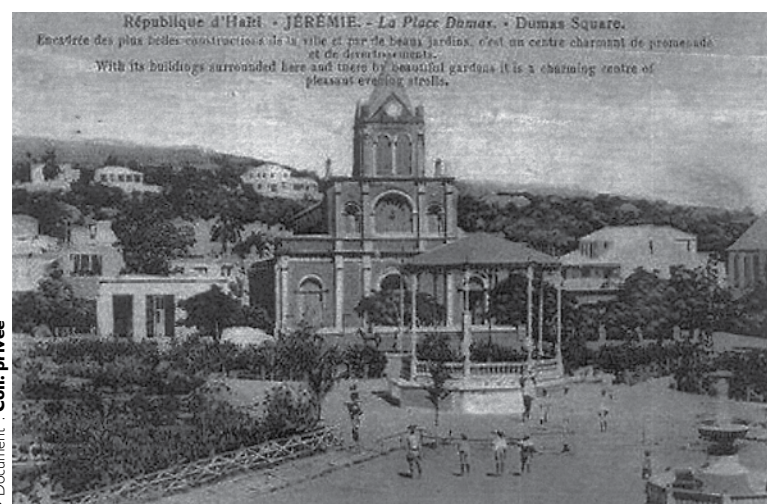
• Photo : Livre bleu d'Haïti • 1919

• Intérieur d'une halle type de Jérémie, vers 1919



• Document : Coll. privée

• Un comptoir de vente à Jérémie au début du XXème siècle



• Document : Coll. privée

• La place des Trois-Dumas et l'église paroissiale Saint-Louis



• Photo : Livre bleu d'Haïti • 1919

• Vue intérieure d'une résidence bourgeoise à Jérémie vers 1919 (Résidence Chéron)



• La maison Desquiron en 1923



• La maison Chassagne vers 1919

tée en eau courante. L'historien haïtien Sémexant Rouzier nous fait cette description de la ville dans son dictionnaire géographique d'Haïti :

«La ville est située à la chute d'une montagne, couverte de villas dans une position agréable par son élévation, en face de l'île la Cayemite. (...) Belles maisons de ville et de campagne. Derrière elle se dresse comme un rempart un morne surmonté de deux blockhaus, construits par Salnave et restaurés par Salomon en 1883, et par le fort Télémaque, auxquels elle appuie sa tête, tandis que ses pieds trempent dans la mer. (...) Jérémie est divisée en haute et basse ville : la première a la forme d'un rectangle, dont le côté nord est appelé Côte-de-Fer et le côté sud la Pointe, et la Basse ville, toute commerçante, suit la forme de l'anse où se trouve le port. (...)

Le port, ouvert depuis 1807 au commerce étranger, n'offre aucun abri contre les vents du Nord qui règnent une grande partie de l'année sur les côtes de la Grand'Anse. (...) Pendant l'hivernage de fréquents raz-de-marée viennent s'ajouter aux dangers que courent les navires, en les détruisant et en les jetant sur la côte.

Sur la place d'armes se trouvent une fontaine et l'autel de la Patrie ombragé du palmier de la Liberté, les bureaux publics, l'église (...)

Vue de la mer, la ville de Jérémie présente l'aspect d'un amphithéâtre aux maisons superposées.

Un plateau allongé du Nord au Sud, constitue la Haute-Ville, où se trouvent la Place-d'Armes, l'Hôtel de l'arrondissement, les bureaux de Place, de Polices administratives et communale, le Marché, la Boucherie, la Fontaine monumentale, le Cimetière, le Jubilé, les tribunaux civils, de Paix et de Commerce, le greffe, la Prison, la Loge la «Réunion des Cœurs N° 3», l'Hospice. Cette partie de la ville en est la plus saine, parce que la plus aérée. Le Trou-Bœuf, où l'on abat des bœufs, et la Pointe, y sont deux bords de mer estimés. L'avenue de la Source est appelée à un grand avenir ; elle s'alimente des eaux de la source de Bordes.

La Basse-Ville où fleurit le commerce, n'est formée que de la Grand-Rue étroite mais longue et des rues des Philanthropes et des Philosophes, consistant à elle deux le Fond Augustin. On y voit la Douane et l'Administration, la Chapelle protestante, le Palais national. Le service hydraulique, administré par la commune, est le mieux fait du pays.»

Le déclin

Le début du XXème siècle en Haïti reste marqué par un contexte de grande instabilité politique, de malversations publiques et de troubles graves. Les intérêts étrangers impliqués économiquement dans le pays sont menacés, notamment ceux des américains. Depuis la fin du XIXème siècle des tractations entre plusieurs gouvernements successifs et certaines oppositions régionales et les États-Unis sont menées autour de droits de douanes et d'une base territoriale au Môle Saint-Nicolas. Les tensions autour de cette ingérence et des corruptions qui l'accompagnent montent dans le pays. L'occupation militaire d'Haïti par l'armée des États-Unis débute le 22 juin 1915. Elle durera jusqu'en 1934.

La centralisation vers Port-au-Prince qui commença à partir de cette période modifia profondément le fonctionnement de la ville de Jérémie. La fermeture des ports de province au commerce extérieur va brutalement enlever à Jérémie son rôle d'entrepôt des denrées destinées à l'exportation. Ses activités économiques se cantonneront dès lors au commerce par cabotage vers Port-au-Prince, la capitale, de qui elle recevait en retour des produits de consommation courante, fabriqués au pays ou importés de l'étranger.

Avec l'ascension au pouvoir de François Duvalier en 1957, la volonté de revanche des classes défavorisées, majoritairement noires, sur les classes bourgeoises mulâtres, prend à Jérémie une dimension raciale dramatique.

Dès le début des années 1960, celles-ci commencent à quitter la ville, plus particulièrement à la suite d'un épisode particulièrement sanglant que l'on a appelé «les vèpres de Jérémie» perpétré contre les familles mulâtres (1964). Des enfants et des personnes âgées font partie des victimes.

Un important parc immobilier, riche et varié, témoin du dynamisme, de l'ingéniosité, du savoir-faire et d'une conception esthétique et architecturale particulière d'une société qui s'est développée, au cours de son histoire, dans une très large autonomie s'est ainsi retrouvé abandonné.

La ville actuelle

Chef-lieu du département de la Grande-Anse, Jérémie est placée au pied de la montagne des Castaches (ou Cases-Tâches), un contrefort du puissant massif de la Hotte qui culmine à 2 348 mètres d'altitude en son sommet, le pic Macaya. Sa position

géographique, la rendant difficilement accessible par terre lui a valu, dès sa création, d'être toujours isolée du reste du pays. Jérémie a reçu sa part de migration brutale des années 1990 venant des régions agricoles environnantes et liée à la forte déstructuration sociale et économique de son milieu rural. La ville de Jérémie comptait, selon les estimations faites en 2006, 34 788 habitants et la commune 122 149. Au cours des dernières décennies, la ville s'est développée à partir du tracé d'origine, de manière organique, le long des voies de pénétration vers la campagne environnante. Il s'est créé ainsi aux abords du centre-ville historique quatre grandes zones de concentration faites de quartiers populaires. Il s'agit de Sainte-Hélène, Platon, Côte-de-Fer (Kôtfè) et Makandal. L'absence de planification dans le développement de ces zones crée des pressions énormes sur le centre-ville historique, notamment à la Basse-Ville autour du port.

Le centre historique

Les limites du centre historique de Jérémie sont déterminées, en premier lieu, par le plan de 1750, tracé par les Arpenteurs du roi de France, auquel il convient d'inclure les deux blocs ajoutés plus tard vers le nord, suivant la même trame réticulaire. Ainsi, ce centre historique est délimité au Nord par la rue



• Localisation géo-spatiale du centre historique de Jérémie :
18°38'39.26" N
74° 6'50.22" O

(Sc. Googleearth • 2011)

Alexandre-Pétion, à l'Ouest par la rue Abbé-Huet et sa prolongation la rue Source-Dommage, au Sud, par la rue Destinville-Martineau et à l'Est, longeant le rivage, la rue Sténio-Vincent (la Grand-Rue) et sa prolongation, la rue Saint-Léger-Pierre-Louis. Il mesure environ 23 hectares.

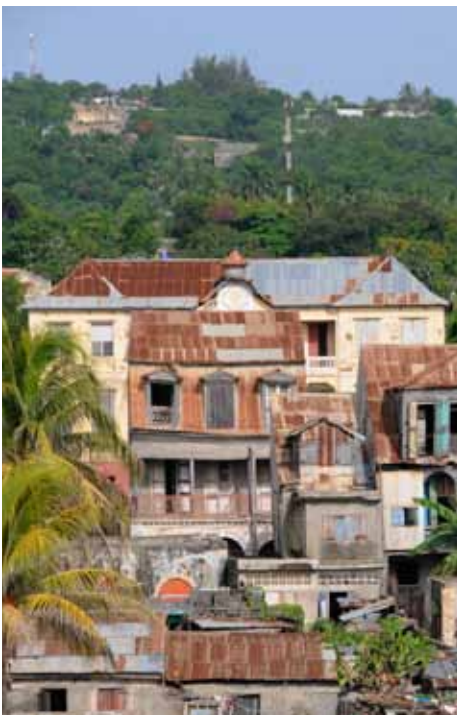
La plupart des constructions du centre historique de Jérémie datent de la période allant de la seconde moitié du XIXème siècle à la fin de la seconde guerre mondiale. Il s'agit en majorité - environ 60% - de constructions à ossature en bois avec un bardage de planches ou une maçonnerie entre poteaux. Dans la plupart des cas, le bardage de planches a été progressivement remplacé, en tout ou en partie, par la tôle ondulée.

A cause de son isolement géographique et de la faiblesse des activités économiques le centre historique de Jérémie s'est trouvé relativement préservé, alors même que de nombreux bâtiments sont actuellement sous-utilisés et mal entretenus, ou carrément tombent en désuétude.





• La ville de Jérémie en 2009



• Jérémie, vue du port : ville basse, ville haute et campagne



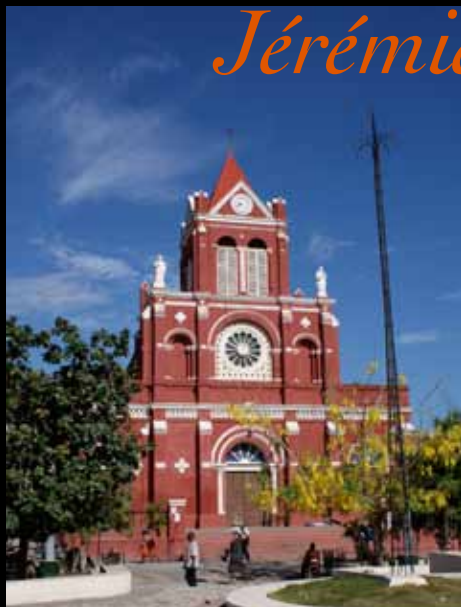
• La centre historique de Jérémie



• La ville vue de la rade

Le centre historique de

Jérémie...



• L'église Saint-Louis de Jérémie



• Le 77, rue Monseigneur-Beaugé (Architecte : Eugène Guilbaud)



• Le 160 de la rue Sténio-Vincent



• L'Hôtel de Ville au 21 de la rue Destinvill-Martineau



• Le bâtiment de la Douane à la rue Sténio-Vincent



• Le 41, rue Sain-Léger-Pierre-Louis (Collège Elim)



• L'école de Frères de l'Instruction Chrétienne, à l'angle des rue Guerrier-Moussignac et Brutus-Adrien



• Le 32 à l'angle des rues Hortensius-Merlet et Eugène-Margron



• Les grandes-lucarnes de Jérémie



• Le 63, angle des rues Abbé-Huet et Docteur-Hyppolite



• Groupe de maisons à la rue Brice-Ainé



• Façades de la rue Eugène-Margron



• La toiture mansardée à lucarnes du 100 de la rue Sténio-Vincent

Une typologie combinatoire

Les études d'inventaire préliminaire sur les bâtiments anciens du centre historique de Jérémie, réalisées par l'ISPAN, ont permis de mettre en évidence un vocabulaire assurant une forte unité architecturale. La modulation de la volumétrie des bâtiments due à un parcellaire régulier à l'origine, la présence quasi constante des lucarnes et des grandes-lucarnes ajoutées aux toitures, les façades sur rue presque toujours précédées d'une galerie à un ou à deux niveaux, leurs colonnes en bois, en briques, en fonte ou en béton observant un rythme constant ont permis un essai de typologie des bâtiments du centre historique de Jérémie basée sur la combinaison de ces éléments.

Quelques exemples de combinaisons entre volumes, galeries, colonnes, lucarnes et grandes lucarnes



• 153 - 155, rue Sténio-Vincent



• 91, rue Sténio-Vincent



• 27, rue Brice-Ainé



• 2, Rue Brive-Ainé (Local PARQUE)



• 95, rue Eugène-Margron



• 63 - 65, rue Monseigneur-Beaugé



• 67 - 69, rue Monseigneur-Beaugé



• 189, rue Sténio-Vincent



• 84, rue Sténio-Vincent



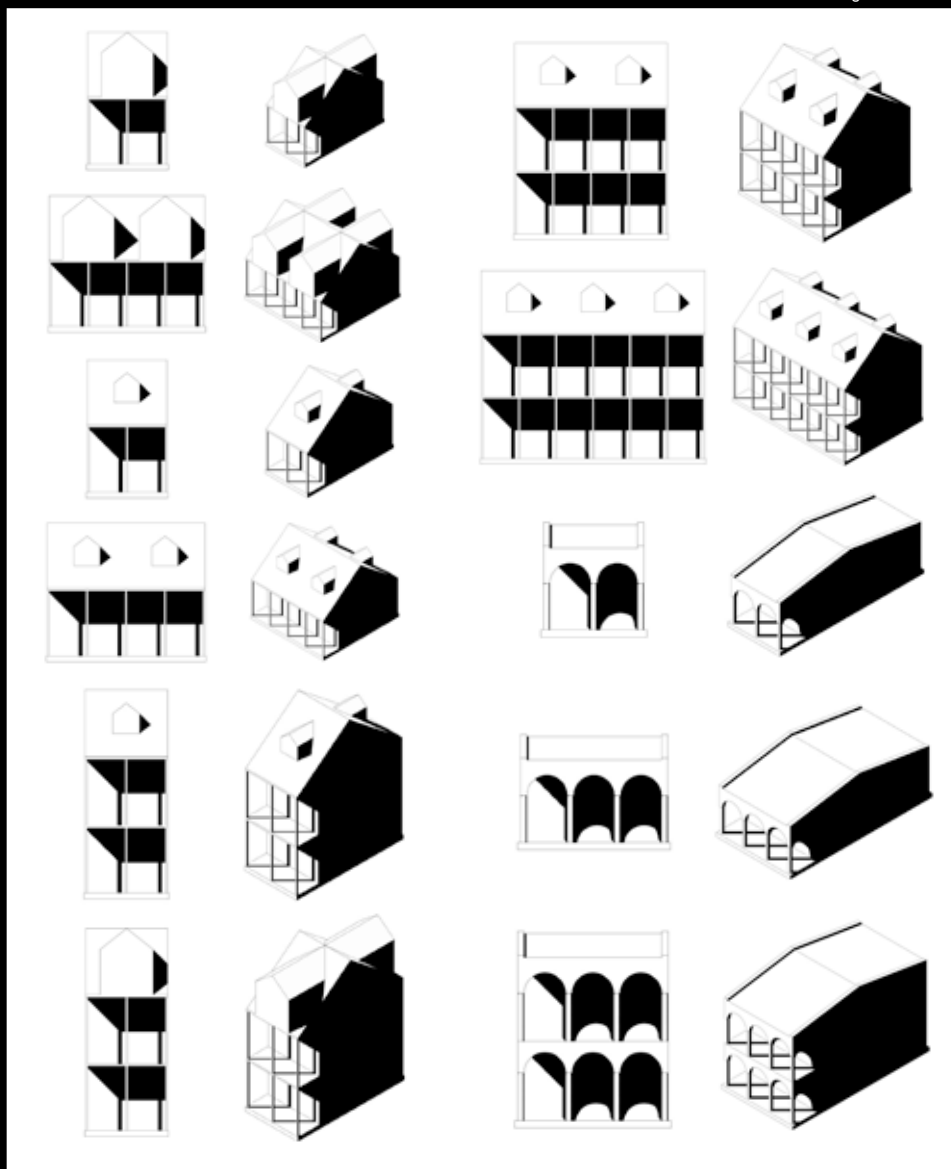
• 75, rue Saint-Léger-Pierre-Louis



• 199, rue Sténio-Vincent



• 58, rue Eugène-Margron



• Combinatoire des volumes, des galeries, des colonnes des lucarnes et des grandes lucarnes

Fiche technique

des bâtiments anciens du centre historique de Jérémie

Riches d'enseignement sur les techniques anciennes de construction, les bâtiments anciens du centre historique de Jérémie, par leur qualité et leur richesse ont incité à en faire une description analytique par principaux éléments constructifs permettant de comprendre leur production et, ainsi, mieux apprécier leur valeur culturelle.

Le recensement des techniques constructives observées sur 239 bâtiments du centre historique de Jérémie (enquête Charléry-Balandier • avril 2009) porte sur les quatre principaux éléments des constructions traditionnelles ou d'architecture vernaculaire : les murs de façade, les planchers, les couvertures et les ouvertures. Ils sont complétés par des éléments secondaires mais jouant un rôle important dans la caractérisation et l'identification de l'architecture du centre historique par le jeu des volumes, des ombres et des lumières, vides et pleins, tel les lucarnes, les galeries et les balcons.

Les murs porteurs

Mur en maçonnerie

48% des bâtiments répertoriés sur le centre historique de Jérémie possèdent un étage, donc deux niveaux de murs qui n'ont pas toujours le même système constructif. 40 % des bâtiments répertoriés ont des murs porteurs en maçonnerie au rez-de-chaussée, et 15% en ont également à l'étage. L'épaisseur de ces murs est de l'ordre de 50 à 55 cm. Lorsque les bâtiments à rez-de-chaussée de maçonnerie ont un étage, il est très fréquent que celui-ci soit plus léger, fait en pans de bois (le bâti-



• Maison avec mur en maçonnerie porteur avec chaînage de briques (101 de la rue Margron)

ment de l'Hôtel de Ville à la rue Destinville-Martineau) ou, rarement, en métal. Deux types ont été identifiés :

- Les murs en maçonnerie de tout venant à parement entre deux parements en briques.
- Les murs en maçonnerie de moellons avec chaînage d'angle en maçonnerie de briques, renforçant la solidité de l'ouvrage.

L'usage de tirants métalliques horizontaux, bloqués par des clés en leurs extrémités, ont été observés sur bon nombre de ces bâtiments en maçonnerie. Ces tirants assurent exclusivement une transmission d'effort de traction destiné à stabiliser l'ouvrage.

Les murs à ossature

Murs à pan de bois à remplissage maçonné

56 % des bâtiments répertoriés ont des murs à pans de bois avec remplissages maçonnés au rez-de-chaussée. 21% en possèdent à l'étage, sur rez-de-chaussée en pans de bois ou sur rez-de-chaussée en maçonnerie. Il s'agit du mode constructif



• Maison avec ossature en bois à remplissage maçonné (21, rue Destinville-Martineau, logeant l'Hôtel de Ville)

dominant que l'on rencontre dans des versions très soignées pour les maisons bourgeoises et des mises en oeuvre plus rudimentaires pour les petits entrepôts et les résidences modestes.

Ces murs en bois ont une quinzaine de centimètres d'épaisseur. En général, le contreventement par écharpe est soigneusement réalisé. Les remplissages sont en briques ou en pierres calcaires non taillées. Cette dernière technique est vraisemblablement le type de construction dénommé «roches à ravet entre poteaux» signalé par Moreau de Saint-Méry en 1789. Une semelle de briques est généralement mise en oeuvre entre le soubassement en maçonnerie de pierres et la sablière basse de l'ossature en bois. Les poteaux d'angles sont généralement fichés en terre, traversant au moins partiellement, le soubassement maçonné, s'il y a lieu. Les assemblages des sablières inférieures et supérieures sont réalisés en traits de Jupiter. Les écharpes de contreventement sont assemblées aux sablières hautes et basses par tenons et mortaises chevillées.

Mur à ossature de bois triangulée avec bardage en planches

Seulement 7 % des bâtiments répertoriés pour l'étude ont des murs à ossature en bois au rez-de-chaussée, et 1% à l'étage d'un rez-de-chaussée en maçonnerie ou en pans de bois. La nature des assemblages entre les sablières, les montants et les écharpes est identique à celle des maisons à pans de bois à remplissages maçonnés. Les planches sont clouées et constituent une peau simple ou double.

Murs à ossature métallique à remplissage maçonné

Deux des bâtiments répertoriés ont des murs porteurs à ossature en profilés métalliques avec remplissages de briques. L'un, situé au 57 de la rue Sténio-Vincent (Magasin Bethel). Ces murs ont au rez-de-chaussée une trentaine de centimètres



• Maison avec ossature métallique à l'étage (angle des rues Destinville-Martineau et Guerrier-Moussignac)

d'épaisseur. L'ossature métallique des murs de ces maisons livrées en kit a été assemblée sur place par rivetage. Les montants et les chaînages horizontaux sont constitués de profilés (cornières et tés), apparents sur les faces des murs, et reliés dans l'épaisseur des murs par des plats métalliques. La largeur des côtés des cornières observées autour des portes des magasins Bethel est de 6 cm. Celle des plats d'assemblage de 5 cm. Ils sont espacés de 54 cm.

Murs à ossature en béton armé et murs de maçonnerie

Les inventaires réalisés ont enregistré deux bâtiments anciens entièrement à ossature en béton armé et mur de maçonnerie. L'un situé à l'angle des rues Abbé-Huet et Brice-Ainé et l'autre donnant sur la place des Trois-Dumas, au 77, rue Monseigneur-Beaugé. Ce dernier retient l'attention. Son ossature a la particularité d'avoir été coulé dans des coffrages comportant des motifs délicats. L'exécution de l'ouvrage étonne : tant par la richesse de forme que par la sveltesse des sections. C'est l'un des rares bâtiments anciens du centre historique de Jérémie dont le nom de l'architecte nous soit parvenu : Eugène Guilbaud.

Les planchers

Les enquêtes ont mis en évidence la présence de planchers en bois, des planchers à voutains ou de dalles sur poutrelles métalliques et des dalles de béton armé nervuré.

Planchers en bois dans la maçonnerie

Les sections modérées des poutres apparemment disponibles pour réaliser les franchissements sous



• Halle avec plancher en bois soutenu par un poteau et renforcé en ses extrémités de potences (100, rue Sténio-Vincent)

les planchers ont conditionné la mise en oeuvre. Les planchers de petites portées (petites maisons et galeries) sont réalisés avec des solives assez rapprochées encastées dans la maçonnerie des murs. Dans les édifices de dimensions plus importantes, on observe l'utilisation de jambes de force fixés dans la maçonnerie des murs, pour réduire les portées effectives des poutres. Des poteaux en bois ou en métal au centre des locaux ont la même finalité de réduire les portées, ce qui permet d'utiliser des poutres de faibles sections.

Planchers en bois sur murs à pans de bois

Les enquêtes n'ont pas pu déterminer de manière exhaustive le système constructif utilisé pour assembler des planchers en bois aux parois verticales également à ossature en bois. Cependant les ruines d'une maison à deux niveaux et à ossature de bois maçonné ont révélé des solives directement assemblées par emboîtement sur la sablière basse du mur de l'étage. Cette technique pourrait être courante.

Planchers en voutains

Il est difficile de dire combien de planchers en poutrelles et voutains ou dalles ont remplacé les planchers en bois sur les bâtiments en maçonnerie, mais quelques spécimens ont été repérés en attendant plus d'investigations.

En ce qui concerne les deux bâtiments à ossatures métalliques, notamment celui qui comprend deux niveaux, on observe que les poutrelles métalliques

du plancher franchissent des portées importantes (environ 6 m). La hauteur et la nature de ces poutrelles sont pour le moment inconnues.

Plancher en béton armé

Il a été observé des planchers en béton armé datant de la première partie du XX^{ème} siècle, notamment sur les galeries. Le cas le plus fréquent de ces observations est le remplacement d'une ancienne galerie par une galerie en béton armé en façade des maisons en maçonnerie (cas fréquent autour de la Place des Trois-Dumas). Quelques dalles intérieures de même conception ont été observées, notamment en couverture du bâtiment situé à l'angle des rues Abbé-Huet et Brice-Ainé.

Les toitures

Les charpentes des toitures, dans le cadre des études, n'ont pas pu être observées systématiquement durant les enquêtes. Il semble, cependant, à l'examen de maisons en ruines que, dans les bâtiments à ossature en bois, que l'utilisation de fermes à entrails simples serait courante. Elles sont posées de manière assez rapprochées en raison de des sections modérées des pièces de bois.

Les lucarnes et les grandes-lucarnes

Destiné à aérer et à éclairer les combles d'une toiture, la lucarne est une baie verticale placée en saillie sur la pente d'une toiture qui peut prendre des formes diverses. Ces dimensions sont en général relativement restreintes, mais joue toujours dans la volumétrie de la toiture ce qui lui vaut souvent

d'être enrichie de détail décoratif. A Jérémie, ces lucarnes souvent s'étalent en largeur prennent des proportions volumineuses arrivant jusqu'à couronner entièrement le bâtiment, créant ainsi dans les combles un espace spacieux et amplement ventilé, destiné aux chambres à coucher. Ces grandes-lucarnes, toujours construites avec leur façade reposant sur les frêles colonnes de bois des galeries, constituent une particularité qui s'est imposée comme l'élément d'identification majeure des constructions traditionnelles aussi bien dans la ville que dans ses environs. Tous les bâtiments à comble aménagé ont une lucarne ou, plus souvent une grande lucarne à ossature et bardage en bois. Les grandes lucarnes, comme les petites, ont leur façade à l'aplomb de l'extérieur de la galerie au dessus du rez-de-chaussée ou de l'étage.

Les ouvertures, type d'encadrement de baies

Les encadrements en maçonnerie

Les parements de briques sont généralement choisis pour obtention de cadres bien dressés. Les encadrements en pierre sont très rares.

Les encadrements en bois

Les montants de l'ossature servent de cadre latéral à la baie et une ou deux sablières créent le haut de l'appui et la base de l'imposte. Des planchettes, quelques fois moulurées, posées en applique, apportent une finition intérieure et extérieure et protègent les montants et les sablières.



• Les lucarnes et les grandes-lucarnes du centre historique de Jérémie



• Ouvertures à encadrement en bois
(21, Destinville-Martineau)

Les encadrements à ossature métallique

Des cornières extérieures et intérieures d'encadrement baies, qui font partie de l'ossature, sont reliées entre-elles par des plats soudés régulièrement espacés.

Les galeries

Selon les dispositions du règlement d'urbanisme en vigueur dans la Colonie de Saint-Domingue, tous les bâtiments doivent avoir une galerie publique, longeant sa ou ses façades sur rue. On retrouve ces galeries, généralement, à chaque niveau de la construction. Certaines galeries d'étage ont été closes de bardages pour créer une pièce supplémentaire.

Pour des raisons de commodité, on trouve parfois aussi des galeries côté cour.

Les galeries en bois

69 % des bâtiments répertoriés pour l'étude ont une galerie sur rue en bois. Ces bâtiments peuvent



• Bâtiment avec galerie à ossature en béton
(angle des rues Abbé-Huet et Brice-Ainé)

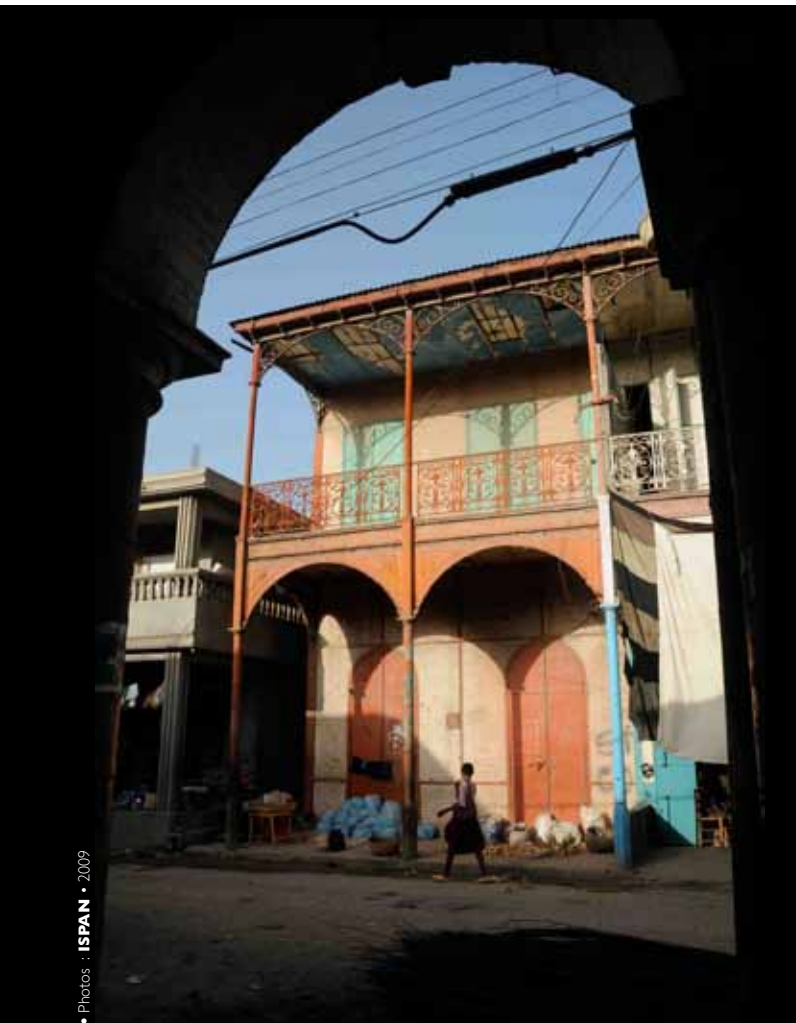


• Colonne en béton moulé dans un coffrage décoratif
(77, rue Monseigneur-Beaugé • Architecte : Eugène Guilbaud)

avoir toutes sortes de structures, sauf les ossatures métalliques. Les galeries en bois ne sont contreventées, de manière irrégulière que par leurs liaisons au bâtiment. Les assemblages utilisés sont sommaires. Les arcades en maçonnerie à parements de brique 9 % des bâtiments répertoriés pour l'étude présentent des arcades en maçonnerie à parements de briques.



• Galeries en maçonnerie et bois (179, rue Sténio-Vincent)



• Les galeries à ossature de fonte (57 et 164, rue Sténio-Vincent • Magasin Solution Pam)

Les galeries à ossature métallique

5 bâtiments recensés présentent une galerie en profilés métalliques rivetés et soudés. Les assemblages du rez-de-chaussée, voire de l'étage, peuvent être renforcés longitudinalement et transversalement par des goussets formés par des profilés cintrés. Ces bâtiments se trouvent dans la zone commerciale de la Basse-Ville, le long de la rue Sténio-Vincent. Les exemples les plus remarquables se retrouvent à la rue Sténio-Vincent, au 147, ancien siège de la Délégation allemande, actuellement magasin Bethel, au 96, les bureaux de l'Electricité d'Haïti et au 164, le magasin Solution Pam.

Les galeries à ossature en béton armé

18 % des bâtiments recensés présentent des galeries en béton armé sur un ou deux niveaux. Ces bâtiments sont localisés autour de la place des Trois-Dumas, à la rue Brice-Ainé et la rue Monseigneur-Beaugé et dans la partie nord de la basse ville. Ces galeries semblent être des ouvrages ayant remplacé des galeries plus anciennes dans les années 30. Il s'agit généralement d'ouvrages soignés, peu d'entre elles présentent des éclats de béton. Les coffrages utilisés présentent des décors.

Les galeries à arcades en maçonnerie de briques

9 % des bâtiments répertoriés pour l'étude présentent des galeries à arcades en maçonnerie à parements de briques. Elles sont à simple ou à double niveau. Corniches, clés de voûte, moulures et autres éléments décoratifs sont généralement faits de briques.



• Les galeries à arcade de maçonnerie de briques : 91, rue Sténio-Vincent et 75, rue Saint-Léger-Pierre-Louis (détail)

Les galeries en maçonnerie et bois

4 bâtiments présentent une galerie, à un ou deux niveaux, dont le niveau bas est constitué de piles de maçonnerie et de plancher en bois, l'éventuel étage étant une galerie en bois. Il est possible que les briques aient servi de coffrage perdu à un poteau en béton armé.

Les balcons

Seulement 10 bâtiments répertoriés pour l'étude possèdent ou ont possédé un balcon sur rue, c'est-à-dire une avancée en saillie sur un mur de façade, soutenu par des consoles ou par des poutres. Dans tous les cas observés, il s'agit de balcons longeant la façade. On les trouve dans la basse-ville sur des bâtiments dont les rez-de-chaussée sont des entrepôts. Les balcons sur cours sont peut-être plus nombreux, ce qui n'a pas pu être vérifié. Le balcon offre un usage proche de celui de la galerie, sans l'inconvénient dans les rues passantes de l'emprise au sol, mais sa réalisation nécessite l'encastrement des consoles, technique plus délicate à mettre en oeuvre que celle des assemblages «sommaires» des

galeries en bois sur poteaux, omniprésentes dans la ville.

Deux types ont été dénombrés :

Balcons en bois sur maçonnerie

Le plus remarquable des balcons en bois est celui du bâtiment des Douanes, logeant également le Bureau des Contributions. Quelques rares bâtiments de petites dimensions présentent des vestiges de balcons dont les consoles sont réalisées par prolongement des solives et des sablières du plancher intérieur

Les balcons à consoles métalliques

Les études ont identifié deux bâtiments possédant des balcons à consoles métalliques. Celui du bâtiment situé à l'angle des rues Destinville-Martineau et Guerrier-Moussignac repose sur des consoles métalliques qui semblent ne reprendre qu'une partie des charges, voire que sa fonction ne serait que décorative.



• Balcon en métal du bâtiment situé à l'angle des rues Destinville-Martineau et Guerrier-Moussignac



• Balcon en bois du bâtiment de la Douane, à l'angle des rues Sténio-Vincent et Destinville-Martineau



• Plafond de halle au 100 de la rue Sténio-Vincent



• Petite halle de la rue Sténio-Vincent aménagée en bar-restaurant



Le centre historique de *Jérémie...*



• Etage du 115 - 117 de la





• La halle de la Douane



• Le salon à l'étage du 100 de la rue Sténio-Vincent



rue Sténio-Vincent



• Rez-de-chaussée du 72 de la rue Monseigneur-Beaugé



• L'église Saint-Louis, la place des Trois-Dumas et la rue Monseigneur-Beaugé, vus de la galerie haute du 79, rue Monseigneur-Beaugé

Petit glossaire de charpente et de maçonnerie

Les mots sont cités par ordre d'apparition dans l'article précédent.

Moellons : Pierre de construction maniable en raison de son poids et de sa forme. En Haïti, la pierre calcaire est le moellon le plus souvent utilisé.

Tirants : Pièce de bois ou de métal destinée à maintenir l'aplomb d'un mur ou à empêcher l'écartement des murs ou des pièces de charpente. Il est bloqué en ses extrémités par des clés boulonnées.

Echarpe : Pièce de bois ou de fer posée obliquement servant de contreventement ou de support.

Semelle : Ouvrage d'infrastructure, en maçonnerie de briques ou de moellons, ou en béton armé, qui reprend les charges linéaires d'un organe de structure d'une construction et qui transmet et répartit ces charges sur le sol.

Soubassement : Partie inférieure d'une construction sur laquelle porte l'édifice. Partie inférieure des murs d'un appartement, d'une fenêtre.

Sablère : Poutre horizontale placée à la base du versant de toiture, sur le mur de façade. Dans un pan de bois, la sablière est la poutre horizontale qui sépare les étages entre eux et reprend les charges du plancher en plus des charges verticales.

Trait de Jupiter : Assemblage en bois, utilisé en charpente, liant deux pièces de même section afin d'en faire un plus long. Son nom vient du fait que cet assemblage suit une ligne brisée en zig-zag, allusion à l'éclair, attribut de Jupiter.

Tenon et mortaise : Le tenon est la partie mâle d'une pièce de construction destinée à être enfoncée dans la partie femelle d'une autre pièce et qui tient les deux par emboîtement. La partie femelle est appelée la mortaise. Cet assemblage est souvent joint à l'aide d'une cheville de bois.

Montant : Pièce verticale d'une charpente, d'un pan de bois. Les pièces horizontales sont appelées traverses.

Voutains : Appareillage de maçonnerie, généralement en briques pleines, formant un hourdis voûté disposé entre des poutrelles métalliques.

Jambe de force : Pièce faite de bois ou d'autres matériaux, destinée

à renforcer deux autres pièces se rencontrant ordinairement à un angle de 90°; la jambe de force est ordinairement posée à un angle de 45°.

Solives : Pièce de charpente placée horizontalement en appui sur les murs ou sur les poutres pour constituer le plancher d'une pièce.

Embrèvement : En charpente, assemblage oblique ou perpendiculaire de deux pièces de bois.

Ferme : Élément de forme triangulaire d'une charpente supportant le poids de la couverture d'un édifice avec un toit à pentes.

Entrait : Pièce principale placée à l'horizontale d'une ferme qui empêche l'écartement des arbalétriers (arbalétrier : pièce de bois oblique qui sert à soutenir le toit d'un bâtiment).

Comble : Ensemble constitué par la charpente et la couverture d'une toiture. Il désigne par extension l'espace situé sous la toiture.

Lucarne et grande lucarne : Baie verticale placée en saillie sur la pente d'une toiture, pour donner du jour, de l'aération et/ou l'accès au comble. Les lucarnes peuvent prendre de l'ampleur jusqu'à devenir le couronnement d'un corps de bâtiment. Elle est alors dénommée grande-lucarne.

Imposte : Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre.

Chronique

des monuments et sites historiques d'Haïti



• Le fort Jacques nettoyé et les pierres récupérées, attendant les travaux de restauration

Mesures conservatoires au fort Jacques

La première phase des travaux de mesures conservatoires du Fort Jacques s'est achevée au courant de la dernière semaine du mois juin 2011. Le fort Jacques, le monument historique le plus visité d'Haïti (voir B-7, 1er décembre 2009) et inscrit sur le liste du Patrimoine National en 1995 a subi de graves dommages lors du séisme du 12 janvier 2010. Le fort fut visité par les techniciens de l'ISPAN dès le 26 janvier 2010 pour constater l'effondrement du bastion principal, dite de la Rotonde, entraînant dans sa chute l'un des canons qui s'y trouvait placé sur le terre-plein. Déjà en juillet 2009, lors d'une visite d'inspection de ce monument historique, les techniciens de l'ISPAN avaient pu observer l'apparition d'une nouvelle fissure horizontale longue de 20 mètres linéaires au niveau supérieur de ce bastion (voir BI-4, 1er septembre 2009).

Suite au séisme, de sérieux désordres également ont été enregistrés au niveau des voûtes des casemates et de l'entrée principale, situées au Nord.

Ces travaux de mesures conservatoires, dirigés par l'architecte Patrick Durandisse, directeur technique de l'institut, ont consisté principalement au déblaiement des gravats et au stockage des pierres taillées (pierres d'angle et pierres taillées du cordon), la récupération et l'entreposage des onze canons de la fortification, la construction de 800 mètres linéaires d'une clôture de type cyclone fence, munie d'un portail pour voie carrossable et d'une entrée pour piéton.

Ces travaux ont été également l'occasion de procéder au déplacement d'un conteneur converti en échoppe, qu'un particulier avait placé illégalement, pour les be-



• La cour centrale après le séisme

soins de son commerce, à l'entrée du Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre (PNH-FJA). Ces travaux ont duré 40 jours et ont employé 40 hommes et 20 femmes, tous de la section communale de Soisson-la-Montagne où se situe le parc. Cette première phase devrait se poursuivre par l'achèvement de la clôture du parc, et les travaux d'étalement des voutes des casemates.

Stage en Inventaire

Du 30 avril au 2 mai 2011, le Ministère de la Culture de France à accueilli en résidence Patrick Durandisse, Directeur technique de l'ISPAN et M. Elsoit Colas, Directeur adjoint, comme stagiaire sur la méthodologie d'inventaire général des monuments historiques. Ce stage qui rentre dans le cadre de l'accord de coopération signé entre les deux ministères de la Culture - France et Haïti - vise un transfert de savoir-faire en matière de recensement de biens culturels immobiliers.

Organisée par M. Bruno Favel, chef du département des affaires européennes et internationales de la Direction générale du Patrimoine, et Mme Véronique Dez, responsable au département des affaires internationales, avec la collaboration de Mme Régine Estimé, ministre-conseiller à l'ambassade d'Haïti à Paris, cette formation s'est principalement déroulée à l'Institut National du Patrimoine de France (INP) avec un stage en travaux pratiques au Service Régional d'Inventaire d'Auvergne



• Dépôt d'une bouche à feu



• La cour centrale nettoyée



• Le PNH-FJA partiellement clôturé

du 16 au 18 mai, où les stagiaires purent se familiariser avec les techniques de cartographie SIG et de *webmapping*, les logiciels de traitement de données utilisées en France et le montage de dossier électroniques et photographiques d'inventaire.

Ce stage précède le programme de mise en place de l'inventaire général des biens culturels d'Haïti que monte l'ISPAN en partenariat avec l'INP de France.

En préparation de ce programme, l'ISPAN a entamé l'informatisation de son centre de documentation, la numérisation des cartes et plans, la constitution de la bibliographie de base de l'inventaire et le remplissage électronique des fiches d'identification de biens culturels d'Haïti.

Le BI-26 a été réalisé par :

- *Philippe Châtelain, Daniel Elie pour la documentation et la rédaction des textes;*
 - *Daniel Elie pour l'édition et l'infographie;*
 - *Pascale René, Monique Rocourt-Martinez et Guerda Romain pour la relecture et les corrections;*
- La direction et la distribution du BI sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPAN.*